



Paris, 6 juil 2016 - Les récentes manifestations et grèves contre la loi travail sont symptomatiques "d'un dialogue social détérioré", le gouvernement ayant commis la "maladresse" d'"imposer" un projet, alors que l'excès "d'autorité" est l'ennemi du dialogue social en entreprise, selon des médiateurs réunis mercredi à Paris.

Dans les entreprises, il y a aujourd'hui encore "*trop d'autorité*" et "*de procédures*" qui "*enferment le dialogue*" social et dégradent les relations sociales, a souligné Jean-louis Lascoux, président de l'école professionnelle de la médiation et de la négociation, lors d'une rencontre sur les "*fondamentaux du dialogue social*" organisée par la chambre des professionnels du secteur.

*"On ne dirige plus les gens comme avant, en disant +il faut le faire+. De plus en plus de personnes veulent décider par elles-même et le vrai dialogue social c'est d'obtenir leur implication"*, explique ce spécialiste, par ailleurs vice-président de la chambre.

Faisant un parallèle avec le mouvement contre la loi travail, il estime que "*les manifestations d'aujourd'hui*" révèlent à la fois "*une loi mal travaillée*" et "*une aspiration à participer plus à la vie démocratique*".

*"On nous présente les conflits ambiants comme cause des soucis alors qu'ils sont la conséquence d'une détérioration d'un dialogue général"*, renchérit Jean-Yves Rafa, médiateur également.

*"Le problème est que ce texte n'a pas été discuté dans les règles de l'art du dialogue social. Il a été imposé, c'est la maladresse initiale"*, estime M. Lascoux pour qui "*traiter des grévistes à Bordeaux de hooligans*" ou "*envisager d'interdire des manifestations*" pose "*beaucoup de questions quant à la possibilité d'exercer le dialogue social*".

A une époque où l'on évoque souvent la "*qualité de vie au travail*" et la "*souffrance au travail*", le médiateur appelle à "*mieux prendre en compte l'aspiration des personnes*" pour déminer ces situations.

La chambre professionnelle de la médiation et de la négociation recense 210 professionnels en activité dans les divers secteurs de médiation (en entreprise, familiale, de voisinage, judiciaire).